# Votre conseil municipal

Dans la rangée du haut, de gauche à droite :

M. François Deschesnes, Mme Angèle Auger, Mme Cindy Demers et Mme Véronique Hince.

Dans la rangée du bas, de gauche à droite :

Mme Nathalie Gaudette, M. Yvon Gagné et M. Ghislain Desaulniers

# Rapport du maire

**Présentation des faits saillants et du rapport de l'auditeur externe pour l'année 2024 ainsi que le suivi des projets 2025**

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

À chaque année, le maire doit faire un rapport qui traite de la situation financière de la municipalité pour l'année précédente et j'en profite pour vous entretenir de la vie municipale à Authier.

Donc, il me fait plaisir de vous entretenir sur ces sujets :

1. Faits saillants du rapport financier 2024;
2. Rapport de l'auditeur externe;
3. Liste des contrats de plus de 25 000$ pour l'année 2024;
4. Salaire des élus pour l'année 2024;
5. Projets 2024 et suivi pour 2025

### 5.7 Plan d'urbanisme

Avec la collaboration de la MRC qui a pris en charge la réalisation du plan d'urbanisme ainsi que le comité consultatif d'urbanisme, formé de citoyens et d'élus, tous les règlements reliés à l'urbanisme ont été adoptés et certifiés conformes par la MRCAO.. Beaucoup de rencontres et de discussions ont eu lieu afin de réaliser un plan qui reflète la situation de la municipalité. Le but est d'avoir un plan conforme au Schéma de la MRCAO, respectant également les règlementations en matière de construction, des lois et des règlements provinciaux et faciliter ainsi, le bon voisinage en ayant des zones de construction et d'utilisation du territoire semblable à ce qui existait auparavant. Il vous est possible de prendre connaissance de ces nouveaux règlements directement au bureau municipal ou sur le site de la municipalité via la MRCAO.

### 5.8 Bâtiments municipaux

La toiture du bureau municipal a été refaite en 2024. Bien que la majorité du projet fût couvert par une subvention (TECQ), une petite partie de la toiture ne l'était pas. C'est ce qui explique que nous aurions eu un déficit d'opération pour 2024, mais qui fût résorbé par les ventes citées un peu plus haut dans le point Rapport financier.

### 5.9 Personnel municipal

En terminant, je tiens à remercier tout notre personnel, tant régulier qu'à temps partiel, pour leurs implications et leur dévouement. Sans eux, rien ne serait possible. Soyez assurés du support de votre conseil municipal dans l'exécution de vos tâches.

Merci à tous les Authieroises et les Authierois pour votre confiance.

Yvon Gagne,
Maire

tion de la municipalité, de faire une analyse et de trouver des solutions afin de rendre ce secteur sécuritaire.

### 5.3 Musée École du Rang 2

Le Musée qui a ouvert ses portes dernièrement peut maintenant bénéficier d'un nouveau concept d'interprétation de la vie scolaire au temps des écoles du rang. Grâce à une gestion dynamique et engagée par madame Rachel Barbe et le Conseil d'administration, le Musée a le vent dans les voiles. La municipalité est fière d'avoir sur son territoire ce Musée, et j'invite tous les citoyens à venir vivre une représentation et apporter votre « visite » aussi. Vous y vivrez des moments mémorables.

### 5.4 Comité Bellefeuille

Le Comité Bellefeuille continue d'assurer la gestion des lots intramunicipaux d'Authier et d'Authier-Nord. Des contrats de plus de 662,200$ sont octroyés, soit en récolte de bois ou en travaux sylvicoles, à des entreprises du secteur. Ces contrats doivent être soumis en suivant les règles de gestion municipale sur l'octroi des contrats.

Nous remercions Madame Édith Coulombe adjointe-administrative et Dany Lapierre, ingénieur forestier, pour leur excellent travail qui vise une saine gestion de la mise en valeur des nos lots intramunicipaux.

### 5.5 Projet de revitalisation

Notre chargée de projets, madame Rim Souaied, a déjà monté et présenté plusieurs projets au conseil municipal. Tous ces projets visent à redynamiser notre milieu et plusieurs d'entre eux sont en cours de réalisation, et d'autres sont à venir. Madame Souaied est embauchée en partenariat avec la municipalité de Taschereau. La majorité des sommes consacrées en salaire ou en gestion de projets provient du Fonds de la MRCAO et ne viennent pas affecter notre budget municipal. Nous la remercions pour son excellent travail.

### 5.6 Fête des voisins.

En juin 2024, nous avons organisé notre deuxième « Fête des voisins ». Plus de 50 personnes sont venus partager leur sentiment d'appartenance à leur municipalité auprès de nos nouveaux arrivants. Des jeux gonflables, tournoi de « 500 », distributions d'arbres par le Comité Bellefeuille, un repas et des prix de présence étaient offerts aux participants. On peut dire que la version 2024 fût une réussite.



# 1. Faits saillants du rapport financier 2024

| **REVENUS** | **Budget** | **Réalisé** |
|---|---|---|
| Taxes | 221 389 | 224 679 |
| Paiements tenant lieu de taxes | 10 570 | 10 684 |
| Services rendus | 23 592 | 20 971 |
| Autres revenus | 52 568 | 60 991 |
| Transferts et ententes intergouv. | 176 777 | 189 978 |
| Imposition des droits | 2 650 | 3 500 |
| Intérêt | 2 340 | 5 932 |
| Gain sur propriétés vendues | | 160 483 |
| **Total des revenus :** | **489 886 $** | **677 218 $** |

| **DÉPENSES :** | **Budget** | **Réalisé** |
|---|---|---|
| Administration générale | 141 648 | 169 645 |
| Sécurité publique | 51 061 | 53 639 |
| Transport | 183 022 | 209 688 |
| Hygiène du milieu | 30 759 | 31 687 |
| Santé et bien-être | 5 000 | 4 685 |
| Aménagement-Urb.-Développement | 13 356 | 26 790 |
| Loisirs et culture | 63 040 | 40 394 |
| Financement | 2 000 | 15 562 |
| Affectations | 0 | |
| **Total des dépenses :** | **489 886 $** | **552 090 $** |
| Excédent (déficit) de l'exercice | | **125 128$** |
| Activités d'investissement | | (8 287) |
| **GRAND TOTAL** | **0** | **116 841 $** |

## 2. Rapport de l'auditeur externe

Les états financiers de l'année 2024 de la municipalité ont été audités par la firme Daniel Tétreault, CPA inc.

Comme vous pouvez le constater dans le rapport financier, nous avons terminé l'année 2024 avec un surplus appréciable qui est occasionné par la vente de notre ancien bureau municipal, le ventre communautaire et deux lots épars dans le Chemin des Ancêtres. Deux nouvelles résidences dont l'une est présentement en construction, seront érigées sur ces lots. Sans ces ventes, nous aurions eu un déficit malgré une gestion très serrée de nos dépenses.

## 3. La liste des fournisseurs dont la somme des factures 2024 est de plus de 25 000$

Le Code municipal nous demande de faire la liste des fournisseurs dont la somme des factures 2024 est de plus de 25 000$. Notez que chacune de ces factures ont été autorisées par le conseil municipal au cours de l'année. En voici la liste :

| | |
|---|---|
| Les Const. Benoît Doyon inc. | Toiture du bâtiment multiservices + autres travaux 162,246.97$ |
| Les Services EXP inc. | Études/Devis traitement des eaux usées – Dernier versement 45,547.47$ |
| Ministre des Finances | Remises pour l'année 33,754.10$ |
| MLS Architectes Inc. | Étude préliminaire-Inspection-Surveillance-Toiture 25,275.01$ |
| MRC d'Abitibi-Ouest | Quotes-parts Administration -CVMR-Contrat urbanisme 40,416.93$ |
| Proulx & Genesse inc. | Travaux dans chemins– Entretien chemins été—Déneigement 474,551.12 $ |



## 4. Le traitement des élus pour l'année 2024

Pour une deuxième année consécutive, les élus ne se sont pas accordés d'augmentation de leur rémunération pour l'année 2024. Comme maire, ma rémunération annuelle est de 7 500$ et chaque conseiller reçoit 2 500$. Les élus qui participent à des rencontres, des comités ou des organismes reçoivent, **sur demande**, une allocation supplémentaire de 25$ pour leur déplacement et les dépenses que ces rencontres peuvent occasionner.

## 5. Projets 2024 et à suivre en 2025

### 5.1 Traitement des eaux usées (Égout)

Nous avons continué avec la firme Stantec, à l'avancement de ce grand projet qui rendra conforme les rejets de l'eau usée de la partie urbaine de la municipalité. Nous avons demandé à cette firme d'ingénieurs de refaire une nouvelle analyse afin de trouver un système de traitement qui réduit considérablement les coûts récurrents de l'entretien du système. Nous avons un ingénieur de notre Fédération Québécoise des Municipalités, qui est spécialisé dans le traitement des eaux usées pour les petites municipalités. Celui-ci nous accompagne et nous conseille auprès de la Firme Stantec. Soyez assurés que toutes nos interventions sont faites dans le but de respecter la capacité de payer pour nos citoyens. À l'heure actuelle, toutes les études et réalisations n'ont pas affecté notre budget municipal puisque les sommes proviennent de l'enveloppe de la TECQ.

### 5.2 Chemin de Bellefeuille

Nous avons convenu l'été dernier, d'une entente auprès du Bureau régional du Ministère des Transports à Rouyn-Noranda, avec l'aide de la MRC qui est responsable du territoire non-organisé de Languedoc. Cette entente nous assure de l'épandage d'abat-poussière au moins deux fois par été et sur demande advenant de la circulation intense ou une période très sèche. Le nivelage du chemin sera fait plus régulièrement également.

Concernant la vitesse excessive des transporteurs, suite à notre demande, des interventions ont été faites par la Sûreté du Québec et par les contrôleurs routiers, ce qui a permis d'émettre des contraventions aux chauffeurs récalcitrants. Nous avons aussi fait des interventions auprès des propriétaires et des entreprises forestières afin de les inciter à intervenir auprès des transporteurs sur les problèmes reliés à ce chemin. Nous avons eu leur entière collaboration.

Concernant le problème relié au danger de visibilité pour l'autobus scolaire et/ou tous les véhicules qui doivent arrêter ou sortir d'une entrée de ce secteur, nous avons demandé au Bureau régionale du Ministère des Transport de Rouyn-Noranda, par une résolu-